STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 17 janvier 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES NOMINATIONS À LA DIVISION D'APPEL DE LA COUR SUPRÊME

Les nominations comblent les postes libres des premier et deuxième départements judiciaires

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui des nominations en vue de remplir des postes libres au sein de la Division d'appel de la Cour suprême pour les premier et deuxième départements judiciaires. Le Premier département comprend les comtés de New York et du Bronx, tandis que le Second département couvre dix comtés, dont les trois autres arrondissements de la ville de New York, Long Island et le sud de la vallée de l'Hudson.

« C'est un honneur de nommer les juges Kapnick, Duffy, LaSalle et Maltese à la Division d'appel, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces hommes et femmes amènent dans les cours des carrières vastes et distinguées montrant des années d'expérience juridique et de jugement avisé. Je suis certain que ces individus feront preuve d'un intellect et d'une intégrité exceptionnels dans leurs nouveaux postes. »

Personne nommée au Premier département de la Division d'appel

Juge Barbara R. Kapnick – La juge Kapnick a été nommée à la Cour suprême du comté de New York en 2001 et a été affectée à la Division commerciale en 2008. Elle a commencé sa carrière juridique en 1992 après son élection au Tribunal civil de la ville de New York, et en avril 1994, a été nommée juge par intérim de la Cour suprême du comté de New York. Avant son élection au tribunal civil, elle a été assistante juridique du juge Ethel B. Danzing dans les tribunaux civils et suprêmes et adjointe juridique principale du juge Michael J. Dontzin, de la Cour suprême du comté de New York. La juge Kapnick est actuellement présidente de l'Association des juges de la Cour suprême et de la ville de New York et est membre du Comité consultatif sur l'éthique judiciaire depuis 2008. Elle a reçu son baccalauréat avec mention honorable en études anglaises du Collège Barnard en 1975 et son diplôme en droit de l'École de droit de l'Université de Boston en 1980.

Personnes nommées au Deuxième département de la Division d'appel

Juge Colleen Duffy – La juge Duffy a été nommée à la Cour suprême du comté de Westchester en 2011. Elle a commencé sa carrière juridique en 1998 lorsqu'elle a été nommée par le maire Earnest D. David au tribunal municipal de Mount Vernon, au poste duquel elle a par la suite été élue en 1999. En 2003, le juge administratif en chef Jonathan Lippman a nommé la juge Duffy au poste de juge par intérim du tribunal de la famille du comté de Westchester, poste auquel elle s'est présentée par la suite pour remporter l'élection en 2005. En 2008, la juge administrative en chef Ann Pfau a nommé la juge Duff au poste de juste par intérim de la Cour suprême du comté de Westechester, et en 2010, le Gouverneur David Paterson l'a nommé à la Cour suprême du Comté de Westchester. La juge Duffy a commencé sa carrière juridique à titre d'associée en matière de litiges pour la société d'avocats Gibson, Dunn & Crutcher dans la ville de New York en 1989. En 1995, elle est devenue conseillère générale adjointe d'Unilever United States, Inc. La juge Duffy a reçu son baccalauréat avec mention honorable en études anglaises et arts des communications de l'École des Arts et Sciences du Collège de New Rochelle en 1981, sa maîtrise en relations publiques internationales et affaires publiques de l'École des communications publiques de Boston en 1983 et son diplôme en droit de l'École de Droit de l'Université de New York en 1989.

Juge Hector D. LaSalle – Le juge LaSalle a été nommé à la Cour suprême du comté de Suffolk en 2008. Depuis 2012, il a également été juge de la Session d'appel des 9^{e} et 10^{e} districts juridiques. La carrière juridique du juge LaSalle a commencé dans le bureau du procureur de district du comté de Suffolk en 1993 à titre de procureur de district adjoint. En 1999, il s'est joint au Bureau du procureur général de l'État de New York à titre d'assistant du procureur général. Le juge LaSalle est retourné au Bureau du procureur de district du comté de Suffolk en 2002, devenant procureur principal contre les gangs et chef de bureau adjoint du Bureau des enquêtes spéciales avant son élection au tribunal en 2008. Il a reçu son baccalauréat en sciences politiques de l'Université de l'État de la Pennsylvanie en 1990 et son diplôme de droit de l'École de Droit de l'Université du Michigan en 1993.

Juge Joseph J. Maltese – Le juge Maltese a été nommé à la Cour suprême du comté de Richmond en 2011. Il a commencé sa carrière juridique lorsqu'il a été élu au Tribunal civil de la ville de New York en 1991, avant d'être nommé au Tribunal criminel l'année suivante. En 1996, le Gouverneur Pataki a nommé le juge Maltese à la Cour des titres, où il a été juge par intérim de la Cour suprême du comté de Richmond jusqu'à ce qu'il remporte en 2011 l'élection pour son siège actuel. Le juge Maltese continue d'être juge associé du Comité de coordination des litiges de New York et d'être membre du Conseil judiciaire consultatif. Il a commencé sa carrière juridique en 1974 au sein du Deuxième département de la Division d'appel à titre de conseiller juridique en santé mentale pour le juge John Kelly. Avant son élection au tribunal, le juge Maltese travaillait dans un cabinet privé, spécialisé dans les litiges civils et criminels. Il a pris sa retraite de la réserve de l'armée américaine après plus de 30 ans de service actif ou à titre de réserviste, dont comme membre du JAG Corps et comme juge militaire pour du U.S. Army Trial Judiciary. Le juge Maltese est actuellement professeur auxiliaire de droit à l'École de Droit de New York et membre du corps professoral du Collège judiciaire national. Il a reçu son baccalauréat en justice criminelle et études gouvernementales du Collège de Justice criminelle John Jay de la CUNY en 1970,

son diplôme de droit de l'École de Droit de New York en 1973 et des diplômes de maîtrise de l'Université de New York, de l'Université du Nevada et du Collège Touro.

Les comités d'examen juridique des premier et deuxième départements judiciaires ont soumis au Gouverneur des candidats jugés « hautement qualifiés ». Ces candidats ont fait preuve d'intégrité, d'indépendance, de leadership, d'intellect, de compétence légale, de jugement, de tempérament et d'expérience.

Sous la constitution et la loi judiciaire de l'État de New York, le Gouverneur a l'autorité pour nommer les juges de chaque Division d'appel parmi ceux qui ont été nommés juges à la Cour suprême. Ces nominations sont soumises à la confirmation du Sénat.

###

Des renseignements supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418